



**PV CC Coppet 4/2017**

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET  
LEGISLATURE 2016-2021**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2017**

Début de la séance : 20h15  
Présidence : Monsieur Yves Riesen

**Ordre du jour :**

1. **Appel ;**
2. **Présentation du projet de chauffage à distance d'ARSCO-SITSE-Romande Energie**
3. **Approbation du Procès-verbal du 24 avril 2017 ;**
4. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
5. **Communications de la Municipalité ;**
6. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
7. **Nomination des membres du Bureau pour l'année 2017-2018 ;**
  - Nomination du Président ;
  - Nomination du 1er vice-Président ;
  - Nomination du 2<sup>ème</sup> vice-Président ;
  - Nomination des scrutateurs ;
  - Nomination des scrutateurs suppléants ;
8. **Nomination d'un délégué suppléant à l'ASCOT ;**
9. **Préavis No 24/2016-2017 relatif aux comptes communaux 2016 ;**
10. **Préavis No 25/2016-2017 relatif au rapport de gestion 2016 ;**
11. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
12. **Divers et propositions individuelles.**

## 1. Appel

Présents : 41  
Excusés : 13  
Absents : 1

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Majorité à 21 voix.

## 2. Présentation du projet de chauffage à distance de l'ARSCO-SITSE-Romande Energie

Sont présents : Mme Caroline Gelez, Romande-Energie.  
M. Stefan Breugelmans, SITSE.  
M. Gilles Tirvaudey, ARSCO.  
M. Fabrice Baertchi, Energgestion.

La présentation est à votre disposition au greffe.

Le Président ouvre la discussion :

M. Y. Riesen demande s'il est possible d'intégrer des villas proches à ce projet.

M. F. Baertchi explique qu'intégrer d'autres bâtiments dégrade le projet, car le coût du génie civil est trop onéreux et le rendement énergétique trop faible pour de petites consommations.

M. St. Voide souhaite connaître la durée de vie de ce projet et le prix du KW.

M. F. Baertchi indique que la durée de vie de la distribution est de 30 ans, de la chaufferie 20 ans et des pompes environ 10 ans. Le prix du KW est entre 18 et 23 ct /KW. Il y aura 85% de réduction des émissions par rapport à maintenant. La Romande-Energie s'occupera des installations et de l'entretien.

M. St. Muller demande combien a-t-on besoin de méga watt /heure ?

M. F. Baertchi répond qu'il faut 3 unités de chaleur pour une unité d'électricité. 60% sera produite par l'air et les SITSE, 30% par l'électricité et 10 % par le mazout.

M. F. Keller s'interroge sur l'expérience de ce genre d'installation et si le rendement sera meilleur que maintenant.

M. F. Baertchi explique que le rendement sera meilleur qu'avec le chauffage à mazout et qu'il y a plusieurs installations du même type.

M. P. Girardi souhaiterait connaître combien cela va coûter à la commune.

M. F. Baertchi informe que c'est la Romande-Energie qui investit dans l'équipement, qu'ARSCO optimise les bâtiments et que le coût pour la commune sera faible.

M. J.-C. Trotti ajoute que la commune devra effectuer les raccordements.

Mme M. Juillard demande si l'agrandissement du collège a été pris en compte.

M. F. Baertchi affirme que si de nouvelles classes ou un nouveau bâtiment à côté du collège de la Doye seront construits, ceux-ci seront inclus dans ce système de chauffage.

Le Président et M. J.-C. Trotti remercient les intervenants.

### **3. Approbation du Procès-verbal du 24 avril 2017**

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

M. M. Gada constate que page 41, l'intervention de M. Th. Marchand ne reflète pas ce qu'il a dit au sujet du Conseil Régional.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 24 avril 2017 est approuvé à la majorité avec 3 abstentions.

### **4. Communications du Bureau du Conseil communal**

Le Président informe que le site extranet contient tous les documents depuis le début de la législature.

Le bureau est en train de mettre en place des dossiers pour les commissions.

Le délai des commissions pour poser les rapports passe du mercredi au mardi soir.

Le Président lit la lettre de démission de M. P. Basabe.

### **5. Communications de la Municipalité**

*M. G. Produit* : concernant l'interpellation de Mme S. Decré au sujet du parking privé du château, les propriétaires feront le nécessaire.

Jeudi 22 juin s'effectuera une séance de travail concernant la place du Four.

Le Tribunal a annulé la décision de la commune concernant le recours contre l'antenne Sunrise. La commune va demander à Sunrise de changer son projet car l'antenne se situe proche d'une garderie.

Les commissions de gestion et des finances se réuniront après les vacances avec l'architecte qui a effectué les travaux à la maison de ville.

Il n'y aura pas de préavis pour la séance du 28 août prochain, mais le rapport de la Municipalité sur la motion traitant des locaux de voirie.

*M. P. Basabe* : les deux oppositions à la piscine-patinoire ne sont pas encore levées. La commune attend la synthèse des rapports cantonaux.

Des compteurs de vitesse seront posés sur 21 points de la commune jusqu'à la fin du mois.

Suite à son engagement pour l'aide humanitaire, M. P. Basabe doit démissionner. Il remercie le conseil communal et lui demande de continuer le dialogue avec la Municipalité afin de faire avancer plusieurs dossiers.

*Mme Wildi Sugrañes* : l'agrandissement du restaurant scolaire du collège du Chaucey a débuté.

A la rentrée 2017, les élèves de primaire seront 70 de plus et une classe sera ouverte en secondaire. Ils comptabilisent 1380 élèves en primaire et 490 en secondaire.

### **6. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux**

*AJET* : M. G. Greuccio informe que les comptes sont satisfaisants.

*ASCOT* : Mme P. Gallimard informe que le film réalisé à Mies au sujet du parascolaire est très intéressant. Elle félicite les 100 salariés de l'UAPE et estime le budget alloué très utile.

### **7. Nomination des membres du Bureau pour l'année 2017-2018 ;**

**-Nomination du Président ;**

**-Nomination du 1er vice-Président ;**

**-Nomination du 2<sup>ème</sup> vice-Président ;**

**-Nomination des scrutateurs ;**

**-Nomination des scrutateurs suppléants ;**

Président : M. Yves Riesen est réélu par acclamation.

1<sup>er</sup> vice-Président : M. Antoine Maillard est réélu par acclamation.

2<sup>ème</sup> vice-Présidente : Mme Valérie Pauli Calatroni est réélue par acclamation.

Les scrutateurs : Mme Mireille Juillard et M. Yves Burger sont réélus par acclamation.

Les scrutateurs suppléants : M. Vincent Moret et M. Mario Favre sont élu et réélu par acclamation.

### **8. Nomination d'un délégué suppléant à l'ASCOT ;**

M. Miguel Rodrigues se présente et est élu par acclamation.

Un conseiller quitte la salle.

### **9. Préavis No 24/2016-2017 relatif aux comptes communaux 2016 ;**

A la demande du Président, le rapporteur des Finances, M. W. Bill, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote sur tous les postes.

#### 1. Administration générale - charges

Page 4 poste 110 365.3 : M. F. Keller se demande pourquoi les subsides augmentes.

M. G. Produit répond que les locations des salles offertes sont désormais inscrites dans les dons et que le don pour le projet Eco Terre-Sainte y figure aussi.

1. Administration générale	CHF 5'427'412.96	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

#### 1. Administration générale - revenus

1. Administration générale	CHF 2'175'621.94	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

#### 2. Finances – charges

Page 10 poste 220 390 97 et page 19 poste 450 490 97 : M. F. Keller se demande s'il y a un rapport entre ces deux comptes qui concerne les déchets.

M. G. Produit : il s'agit de la part communale des déchets.

M. J.-M. Cherbuin : ajoute qu'il est inclus les exonérations des enfants et que les deux comptes ont un rapport entre eux.

2. Finances	CHF 6'500'476.31	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	----------	---------	----------------

#### 2. Finances - revenus

2. Finances	CHF 21'564'824.32	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------	-------------------	----------	---------	----------------

#### 3. Domaines et bâtiments - charges

3. Domaines et Bâtiments	CHF 210'466.70	Oui : 39	Non : 0	Abstentions : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	-----------------

#### 3. Domaines et bâtiments - revenus

3. Domaines et bâtiments	CHF 518'544.70	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------	----------	---------	----------------

4. Travaux – charges

Page18 poste 440 314 : M. F. Keller demande quels travaux d'entretien ont contribué au dépassement.

M. J.-C. Trotti indique qu'il s'agit de la réparation du grillage du terrain de foot.

4. Travaux	CHF 2'051'199.13	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

4. Travaux - revenus

4. Travaux	CHF 1'315'521.99	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - charges

5. Instruction publ. et cultes	CHF 2'027'148.11	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------------	------------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - revenus

5. Instruction publ. et culte	CHF 402'900.00	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------------	----------------	----------	---------	----------------

6. Police - charges

6. Police	CHF 1'854'355.55	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

6. Police - revenus

6. Police	CHF 1'033'803.93	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-----------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale – charges

Page 27 poste 720 351 : M. M. Gada demande s'il s'agit bien des montants prévus dans le budget.

M. G. Produit explique qu'il s'agit des factures reçues l'année précédente.

7. Sécurité sociale	CHF 8'967'248.93	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - revenus

7. Sécurité sociale	CHF 27'223.35	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	---------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - charges

8. Services industriels	CHF 54.00	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	-----------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - revenus

8. Services industriels	CHF 54.00	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	-----------	----------	---------	----------------

Total des charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des charges.

Total des charges	CHF 27'038'361.69	Oui : 39	Non : 0	Abstentions : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	-----------------

Total des revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des revenus

Total des revenus	CHF 27'038'494.23	Oui : 39	Non : 0	Abstention : 0
-------------------	-------------------	----------	---------	----------------

Résultat de l'exercice

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du résultat de l'exercice.

Résultat de l'exercice (bénéfice)	CHF 132.54	Oui : 39	Non : 0	Abstentions : 0
-----------------------------------	------------	----------	---------	-----------------

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 39

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 24/2016-2017 relatif aux comptes communaux 2016, est accepté et **décharge est donnée à la Municipalité.**

**10. Préavis No 25/2016-2017 relatif au rapport de gestion 2016 ;**

A la demande du Président, le rapporteur de Gestion, M. E. Charlot Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. A. Alliste félicite la Municipalité pour son rapport et se demande pourquoi l'office du tourisme n'y figure pas.

M. G. Produit explique que la Municipalité a réduit les heures d'ouverture, que cet office est géré par Nyon Région et que la Municipalité est contente d'avoir cet office.

Mme I. Naville s'excuse, car elle a complètement oublié d'inclure l'office du tourisme dans le rapport.

M. A. Alliste demande pourquoi en page 32,33 et 78 l'on parle d'un restaurant, alors qu'en page 62 on parle d'une buvette.

M. G. Produit explique que la Municipalité veut offrir plus qu'une buvette, mais pas auberge. Elle désire que l'on puisse manger comme dans une auberge et désire construire un restaurant modulaire. Ce sujet sera voté lors d'un prochain préavis. Il remercie le Conseil communal les commissions pour leur travail.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 39

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 25/2016-2017 relatif au rapport de Gestion 2016, est accepté et **décharge est donnée à la Municipalité.**

**11. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour**

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 39

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

**12. Divers et propositions individuelles**

Le rapport de gestion du SITSE est distribué.

Le Président rappelle qu'un document est joint avec l'envoi de cette séance concernant les différences entre la motion et le postulat.

M. M. Gada remercie le Président pour ces explications et demande quel est l'avancement du projet piscine-patinoire.

M. P. Basabe explique que deux oppositions sont retenues et ont été envoyées à la CAMAC (centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire). Deux services sur 15 n'ont pas encore répondu.

M. G. Cherbuin demande s'il y eu un rapport au sujet du dépassement de budget concernant les travaux de l'UAPE et si c'est le même architecte qui est retenu pour les augmentations des classes au collège du Chaucey.

M. J.-C. Trotti déclare que le nouveau projet est un projet d'ARSCO et que l'atelier Pluriel n'est pas dans le projet.

M. F. Keller s'interroge sur une éventuelle réfection du chemin des Rojalets.

M. J.-C. Trotti informe qu'il y a un projet pour élargir la route et le trottoir, mais que l'emprise se fait sur une zone intermédiaire ce qui pose un problème.

M. A. Maillard se fait du souci quant à la vente de cannabis légal faite par l'épicier.

M. G. Produit répond que la Municipalité a le même souci, qu'il y a des règles et des lois à respecter et que la Municipalité ira dès le lendemain le rencontrer. Ce cannabis ne peut être vendu à des personnes de moins de 20 ans.

M. St. Voide constate que le parking sauvage en bord du chemin des Rannaux engendre des situations dangereuses.

M. G. Produit déclare que la Municipalité fera intervenir les ASP pour contrôler régulièrement.

M. G. Cherbuin affirme que le délai des préavis pour les commissions est déjà court et que le réduire d'un jour ne respecte pas le règlement du Conseil qui parle de 10 jours.

Le Président vérifiera cela en séance du bureau.

M. G. Produit s'excuse pour le retard du rapport de gestion et des comptes qui est dû aux attentes des diverses associations et sociétés inclus dans les comptes.

M. G. Meylan s'étonne du nombre de voitures qui stationnent sur le trottoir vers les Rocailles.

M. G. Produit répond que le parking des Rocailles côté Jura est bien utilisé et que la Municipalité tolère le parking sur le trottoir côté lac, mais verbalise les automobiles qui obstruent les entrées.

M. X. Reuse informe que vers l'église St-Robert il y a le même problème.

M. G. Grecuccio indique que les Rocailles sont envahies par des non Copétan et qu'il est impossible de pouvoir profiter de cet espace.

M. G. Produit explique que c'est un espace public et que le service de sécurité passe régulièrement.

Mme S. Decré propose de s'inspirer de la plage de Promonthoux qui fait payer les personnes non domiciliées dans la commune.

M. G. Produit pense que ceci est coûteux à mettre en place.

M. G. Cherbuin demande où en est le réglage des feux au croisement rte de Founex-Tannay et rte de Commugny.

M. J.-C. Trotti indique que ces feux sont gérés par le Conseil Régional et qu'il a rendez-vous avec l'entreprise Siemens à la fin du mois de juin.

M. M. Gada demande si la séance du 28 août est maintenue.

Le Président ne ferme pas cette date pour le moment.

M. G. Grecuccio ajoute qu'il s'agit plutôt de la gestion des locataires de la buvette qu'il remet en cause.

M. G. Produit informe qu'une élection complémentaire sera agendée pour élire un municipal. Il remercie M. P. Basabe qui a un esprit positif et trouve toujours des solutions. C'est un exemple de diplomatie.

M. P. Basabe affirme qu'il a trouvé cet engagement très enrichissant et que la Suisse et les gouvernements locaux sont des exemples de démocratie qui lui sera fort utile dans son travail en Asie du Sud-Est.

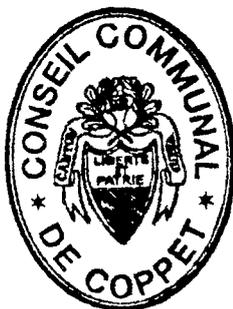
La séance est levée à 22h40.

**La prochaine séance est prévue le lundi 28 août 2017 à 20h15.**

Le Président



Yves Riesen



La Secrétaire :



Claire Gavin